

INFORMATIONS PRATIQUES

Tarifs

La tarification est modulée en fonction du quotient familial. Pour les enfants issus de communes extérieures, une majoration est appliquée pour tous les temps payants.

Inscriptions et renseignements

Les temps d'accueil municipaux (*accueil du matin et midi*)

Renseignements et inscriptions auprès du pôle scolarité jeunesse : Maison des Remparts - 4 avenue de la Libération, côté Saint-Rambert.
Tél : 04 77 02 24 70

Réservation via le module « parents » :

<https://www.logicielcantine.fr/stjust/>

Accueil du soir - MJC

Inscription et renseignements : 04 77 36 62 15 et sur www.bougezvouslavie.fr

Horaires scolaires

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8h30-11h30 / 13h30-16h30
(ouverture des portes 10 minutes avant)

QUE FAIRE PENDANT LES VACANCES ?

La Maison des Jeunes et de la Culture (MJC)

Elle propose un programme d'activités le mercredi et pendant les vacances scolaires pour les enfants de 3 à 17 ans.

Contact : 04 77 36 62 15 ou www.bougezvouslavie.fr

Le Comité Pour Nos Gosses (CPNG)

C'est un centre de loisirs ouvert pendant les vacances scolaires, sauf celles de Noël. Il accueille les enfants de 3 à 17 ans.

Contact : 06 30 12 36 89 ou 04 77 52 03 80 (hors périodes de vacances) - 04 77 52 45 71 et inscriptions sur place (en période de vacances) ou www.cpng.fr

Base de loisirs Loire Forez

Elle propose des stages multisports (kayak, trottinette tout terrain, tir à l'arc...) pendant les vacances scolaires pour les 7 - 17 ans.

Un accueil est également proposé les mardis (de 17h30 à 19h) et mercredis (de 8h30 à 12h) pour des cycles découverte d'activités multisports en dehors des vacances scolaires.

Contact : www.b2lf.com ou 06 72 91 24 64.

L'ASJR foot

Le club organise des stages de football en alternance avec d'autres activités à chaque période de vacances scolaires, sauf celles de Noël, pour les 5-15 ans, licenciés ou non.

Contact : 06 81 39 51 90

LES TEMPS DE L'ENFANT

avant et après l'école



Saint-Just Saint-Rambert

LE MATIN

L'accueil du matin

Sous la responsabilité de la municipalité, les enfants sont accueillis :

- dans les écoles respectives pour les enfants des écoles maternelles (Prévert, Barques, Bois de la dame, Erables),
- dans la bibliothèque de l'école pour les enfants des écoles des Peupliers et Thibaud-Marandé,
- dans la salle du restaurant scolaire (cour du bas) pour les enfants de l'école des Tilleuls,
- au pôle culturel (accès par la passerelle) pour les enfants de l'école des Cèdres.

Ce temps spécifique, proche du réveil, implique des activités calmes et non imposées.

Quand ?

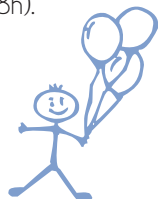
Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7h15 à 8h30.

Attention fermeture des portes à 8h10.

Public : maternelles et élémentaires.

Encadrement : équipe d'animation municipale.

Payant (à la charge des familles jusqu'à 8h).



La pause méridienne

La pause méridienne est un espace d'éducation au goût, au respect des autres et de la nourriture, un moment d'apprentissage des règles de vie et d'échange convivial. Cette pause doit permettre aux enfants de s'alimenter bien sûr, mais aussi de décompresser au milieu de la journée, voire de se reposer afin qu'ils abordent la seconde partie de leur journée d'apprentissage dans les meilleures conditions possibles.

Les repas sont confectionnés par le personnel municipal à partir de produits frais.



Quand ?

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

Les enfants sont pris en charge par les équipes d'animation depuis la sortie de l'école à 11h30 jusqu'au retour en classe à 13h30.

Public : maternelles (à partir de 3 ans) et élémentaires.

Encadrement : équipe d'animation municipale et ATSEM*.

Payant (inclus dans le prix du repas).

*ATSEM : Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles.

LE SOIR

L'accueil du soir

L'accueil périscolaire du soir est géré par la MJC. Celle-ci propose une formule souple avec des animateurs à l'écoute pour offrir un temps d'accueil de qualité adapté à chaque enfant. Les équipes d'animation de la MJC prennent en charge les enfants dès la sortie de l'école et assurent l'accueil jusqu'à 19h avec un temps de goûter et d'animation.

Quand ?

A partir de 16h30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

Côté Saint-Just : au pôle culturel, place Gapiand.

Côté Saint-Rambert : aux Mâts-trus (CLSH), avenue des Barques.

Public : maternelles et élémentaires.

Encadrement : équipe d'animation de la MJC.

Payant dès 16h30.

Un partenariat entre la MJC et certaines associations culturelles et sportives de la ville offre la possibilité aux enfants d'être conduits directement sur leur lieu d'activité après avoir pris leur goûter.

